

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres au Conseil Municipal : 11
Présents : 10
Excusés : 1

Convocation du 28/09/2020 - Affichage du

SEANCE DU 01 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt et le Vingt-trois du mois de juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUS-LA MÉSIÈRE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Guillaume BARBIER Maire

Etaient présents :

- Mme POIZEAUX Nicole,
- M. BARBIER Guillaume,
- M. BLANCHARD Philippe,
- M. BOISSIERE Ridha,
- M. MANSARD Alain,
- M. POIZEAUX Patrick,
- M. HERIN Christophe,
- M. Marc VANNES,
- Mme CORDONNIER Manhattan
- Mme DELY Jean-Michel

Excusés : Mme CREPEL Brigitte

Délibération n°04 du 01 Octobre 2020

DELIBERATION : FIXATION DU PRIX POUR LA VENTE DE BOIS

Monsieur Le Maire,

Propose aux membres du conseil de fixer le prix du bois de la commune à la coupe
Il est proposé un montant compris entre 10 et 15 € selon les essences de bois
Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité que le prix du bois de la commune sera compris entre 10 et 15 € selon l'essence de bois.



Pour être conforme
Monsieur Barbier Guillaume,
Maire